

### DÉVELOPPER DES FILIÈRES AGRICOLES EXEMPLAIRES POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU

Journée technique Jeudi 23 juin 2022 à Givors (69)





#### **PROGRAMME**



# DÉVELOPPER DES FILIÈRES AGRICOLES EXEMPLAIRES POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU

#### Contexte

L'amélioration des pratiques agricoles pour protéger la ressource en eau nécessite une réelle prise en compte des enjeux des agriculteurs concernés. Cela suppose des moyens techniques et financiers ainsi qu'un conseil et des contrats adaptés pour trouver les semences, conduire la culture et réfléchir le système à l'échelle de la rotation, récolter, stocker, transformer la production et disposer de débouchés assurés et rémunérateurs.

Les filières qui se développent dans les territoires à enjeu "eau" peuvent apporter des solutions exemplaires, de nature à garantir des résultats durables sur la qualité des ressources en eau. La **structuration des filières** apparait ainsi comme primordiale pour pérenniser ces changements de pratiques, en optimisant la valeur ajoutée et la compétitivité des productions ainsi mises en œuvre mais elle nécessite le soutien et l'implication de l'ensemble des acteurs afin d'être stabilisée.

Cette journée vise à partager des retours d'expériences de développement de filières favorables à la protection de la ressource en eau : systèmes herbagers, agriculture biologique et autres cultures à bas niveau d'intrant.

Journée organisée par l'ARRA<sup>2</sup> dans le cadre du réseau <u>Quali-EAuRA</u>, pour la reconquête et la préservation de la qualité des eaux.





#### **Objectifs**

- Présenter la diversité des projets de structuration de filières et des approches pour favoriser le lien entre eau et agriculture, mais aussi la diversité des porteurs
- À travers des retours d'expérience, donner à voir des stratégies menées à l'échelle de territoires pour associer l'ensemble des acteurs autour des projets de filières
- Mieux connaître les **leviers mobilisables pour agir sur les filières territoriales** en faveur de la qualité de l'eau
- Questionner les **échelles de réflexion** sur ces projets

#### **Public**

Animateurs agricoles et de captages prioritaires, animateurs de démarches alimentaires territoriales, acteurs des filières, élus, chambres d'agriculture, services de l'État.

#### 9HOO ACCUEIL DES PARTICIPANTS

#### 9H30 ENJEUX QUALITÉ DE L'EAU, FILIÈRES AGROALIMENTAIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Découverte du panorama d'initiatives filières en faveur de la qualité de l'eau : agriculture biologique, appellations, cultures à bas niveau d'intrant et diversité de trajectoires de projets.

Analyse de ces différents leviers d'actions sur la qualité de l'eau : facteurs de réussite et points de vigilance.

> Audrey VINCENT - ISARA (69)

#### 10H30 RÉMUNÉRATION DES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES RESSOURCES : L'EXEMPLE DU PROJET DE TERRES DE SOURCES

Le label local Terres de Sources® promeut les produits agricoles issus d'exploitations du Bassin Rennais qui s'engagent à faire progresser leur mode de production pour protéger les ressources en eau.

Présentation du marché expérimental mis en place, jusqu'à la création d'une SCIC.

> Magali GRAND - Eau du Bassin Rennais (35)

#### 11H30 D'une réflexion locale sur les semences paysannes à la démarche commerciale *Graines de l'Ain*

Retour sur l'animation et l'accompagnement d'un collectif, depuis une formation sur les semences paysannes jusqu'à la structuration d'une filière : développement d'ateliers de meunerie, commercialisation, diversification, etc.

> Claudine PITIOT-BECHE - ARDEAR de l'Ain (01)

#### 12H30 DÉJEUNER

#### 14H00 L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE VIANDE TERRITORIALISÉE POUR VALORISER LES PRAIRIES NATURELLES DU CÉZALLIER

Dans le cadre de son Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), Hautes Terres Communauté, en partenariat avec le SIGAL, accompagne un groupe d'éleveurs du Cézallier à la structuration d'une filière viande bovine afin de redonner toute leur valeur aux prairies naturelles. L'objectif est de créer une filière attractive, rémunératrice pour les producteurs, aboutissant à un produit d'excellence du territoire via un cahier des charges qui valorise une gestion respectueuse des prairies naturelles et de la ressource en eau.

> David OLAGNOL - SIGAL & Yann GRANGEON - Hautes Terres Communauté (15)

#### 14H45 LE CHOIX DE LA VALLÉE DE LA VANNE D'ORIENTER SON ACTION PRINCIPALEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Sur un territoire de grandes cultures, la régie Eau de Paris a fait le choix de centrer le plan d'action de la vallée de la Vanne uniquement sur le développement de l'agriculture biologique. Pour se faire, ils ont mobilisé un large panel d'outils, mis en place un régime d'aide spécifique et développé les filières courtes et longues.

> Marion PAVY & Alice DEMOLDER-BILHOT - Eau de Paris (89)

#### 15H45 Projet Agroécologie pour la Restauration Collective (ARC): Bilan et perspectives

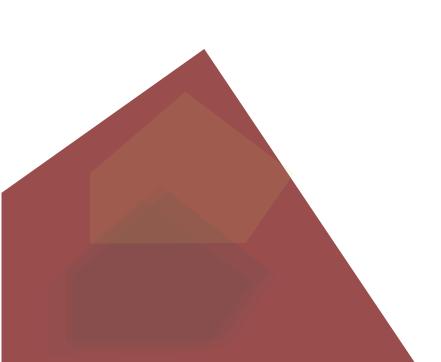
Projet initial de développement d'une filière de légumineuses, avec l'ambition de monter un cahier des charges agro-écologique local pour engager des exploitations céréalières dans une démarche de progression, et reconnu par les marchés locaux. Partage des difficultés, des adaptations nécessaires du projet, et analyse de ces évolutions.

> Marguerite DE LAVERNETTE - Métropole de Lyon (69)

#### 16H30 FIN DE LA JOURNÉE

# S'APPUYER SUR DES INITIATIVES À L'ÉCHELLE DE FILIÈRES POUR RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU

AUDREY VINCENT ISARA (69)



#### CONTEXTE

Différents travaux portant sur la lutte contre les pollutions diffuses agricoles ont dressé un bilan limité et mitigé des opérations agri-environnementales menées depuis les années 1990 et basées principalement sur le conseil et la sensibilisation des agriculteurs d'une part et le recours aux mesures agri-environnementales permettant d'offrir une compensation financière des surcoûts et manques à gagner induits par le changement de pratiques à l'échelle de la parcelle d'autre part.

Les conclusions de ces travaux appellent des changements plus profonds des manières de produire. En d'autres termes, pour atteindre les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau fixés par les politiques de l'eau européenne et national, il apparait nécessaire d'aller au-delà de l'ajustement des pratiques à l'échelle de la parcelle. De nouvelles stratégies d'action, plus globales, pour la protection et la reconquête de la qualité de l'eau ont ainsi émergées ces dernières années afin d'intervenir à l'échelle des filières agri-alimentaires.

Les travaux conduits par l'ISARA depuis 2010 sur ces enjeux ont mis en évidence différents levier mobilisés par l'action publique pour engager des démarches de reconquête de la qualité de l'eau à l'échelle des filières agri-alimentaires : les appellations d'origine, l'agriculture biologique et plus récemment les filières dites « à bas niveau d'intrants ».

#### LES APPELLATIONS D'ORIGINE

Lors du Grenelle de l'Environnement (2007), l'idée d'intégrer des prescriptions environnementales dans les cahiers des charges des appellations d'origine avait émergé.

En 2017, l'institut français de la vigne et du vin et l'INAO ont publié le «guide de l'agroécologie en viticulture» qui liste des mesures agri-environnementales types qui pourraient être intégrées dans les appellations. L'intégration de critères agri-environnementaux reste basée sur le volontariat. Ainsi, les organismes de défense et de gestion des appellations (ODG) qui souhaiteraient se saisir d'enjeux agri-environnementaux peuvent s'inspirer de ce guide.

La création ou la révision des cahiers des charges d'appellation sont des processus qui prennent du temps (plusieurs années) et doivent résulter d'une volonté des acteurs locaux et faire ensuite l'objet d'échanges et validation par les institutions compétentes.



AUTEURNANANE DE ORGANICATE INSTITUT FRANÇAIS

#### L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La loi Grenelle 1, publiée en 2009, a mis en avant le rôle que pourrait jouer l'agriculture biologique (AB) dans la réduction des pollutions diffuses agricoles. Elle fixe un objectif de développement de l'AB dans les aires d'alimentation de captages (AAC). De nombreux projets associant ce double objectif de développement de l'AB pour protéger les ressources en eau potable ont depuis émergé en France. Ces projets ont connu différentes trajectoires.

Trois types de trajectoires de projets ont été identifiés:

- Le premier concerne les projets de reconquête de la qualité de l'eau sur des captages prioritaires pour lesquels, l'AB, qui était initialement envisagée comme une solution possible, n'apparait finalement pas dans le programme d'action captages. Aucune action visant à favoriser le développement de l'AB n'est donc mise en œuvre sur l'AAC.
- Le second type de projets correspond à des projets portés par des acteurs agricoles (acteurs du développement agricole ou des filières) qui affichaient un objectif de développement de l'AB pour protéger la qualité de l'eau, mais où le lien avec les enjeux de qualité de l'eau est en fait peu intégré.

Enfin, le troisième type de projets identifiés concerne des projets, portés par des gestionnaires de captages, où le double objectif de développement de l'AB et de préservation de la qualité de l'eau a été maintenu sur le temps long. Des programmes d'action locaux, pouvant combiner un panel diversifié d'outils d'action publique, sont alors mis en œuvre localement.

#### LES FILIÈRES DITES "À BAS NIVEAU D'INTRANTS"

Plus récemment, les agences de l'eau ont affiché dans les 11ème programmes d'intervention l'objectif de soutenir des démarches de structuration de « filières à bas niveau d'intrants ». Les cultures dites « à bas niveau d'intrants » peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir de cultures nécessitant a priori peu d'intrants (ex : miscanthus, chanvre, luzerne), qui étaient peu présentes dans les territoires de gestion de l'eau et que les acteurs de l'eau souhaiteraient y implanter ou encore de cultures plus classiques qui étaient déjà présentes sur ces territoires et pour lesquelles l'enjeu est de s'orienter vers des itinéraires techniques moins consommateurs en intrants.

Différents types d'initiatives de structuration de filières à bas niveau d'intrants ont été identifiés.

- Le premier relève de projets créés pour répondre à une demande du marché (qualité, environnement, culture spécifique). L'enjeu est alors d'y intégrer des garanties réelles par rapport à la qualité de l'eau et de s'assurer du développement des cultures concernées sur les territoires d'eau.
- Le second concerne des projets de construction d'une filière intégrant la problématique de la qualité de l'eau et le territoire de gestion de l'eau. L'enjeu est alors de trouver un marché et créer de la valeur ajoutée.

Ces projets sont pour la plupart récents. Il sera nécessaire de continuer à les suivre pour analyser leurs engagements vis-à-vis de l'enjeu eau et leur impact potentiel sur les objectifs de reconquête

#### Conclusion

En conclusion, les démarches de reconquête de la qualité de l'eau intégrant l'échelle des filières agri-alimentaires se multiplient. Ce sont des projets qui prennent du temps. Ils nécessitent de parvenir à articuler différentes échelles : celle de la filière agricole, mais aussi celle du territoire de gestion de l'eau qui doit faire l'objet d'une prise en compte différenciée. Enfin, il est important d'évaluer de manière claire les engagements vis-à-vis de la qualité de l'eau de ces différentes initiatives.

Pour en savoir plus:

Audrey VINCENT - ISARA - avincent@isara.fr

Audrey Vincent et Philippe Fleury, « Reconquérir la qualité de l'eau potable par le développement de l'agriculture biologique et de systèmes alimentaires dédiés », EchoGéo, 57 | 2021, http:// journals.openedition.org/echogeo/22457

Audrey Vincent. L'agriculture biologique comme réponse à la pollution de l'eau : apports de la géographie pour comprendre les dynamiques en cours. Histoire. Université de Lyon, 2016. https:// tel.archives-ouvertes.fr/tel-01490685/

Autres travaux sur demande (solene.senee@arraa.org):

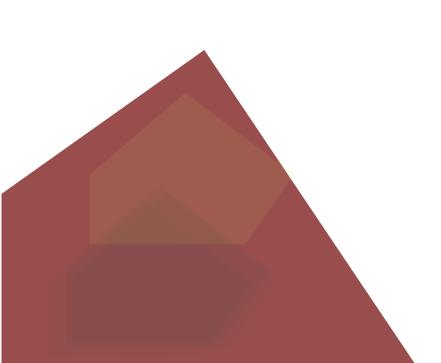
AB et qualité de l'eau

- Filières et qualité de l'eau
- Autres appellations et qualité de l'eau Etudes de cas

# RÉMUNÉRATION DES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES RESSOURCES : L'EXEMPLE DU PROJET DE TERRE DE SOURCES

Magali GRAND

Eau du Bassin Rennais (35)



# Terres de Sources, un nouvel outil pour la protection de l'eau, un accélérateur de la transition agricole et alimentaire du Bassin Rennais

La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) produit et distribue l'eau potable aux 550 000 habitants du Bassin Rennais à partir de 17 captages. Les grandes aires d'alimentation sont situées très majoritairement en dehors de son territoire administratif, dans des zones de fortes productions agricoles.

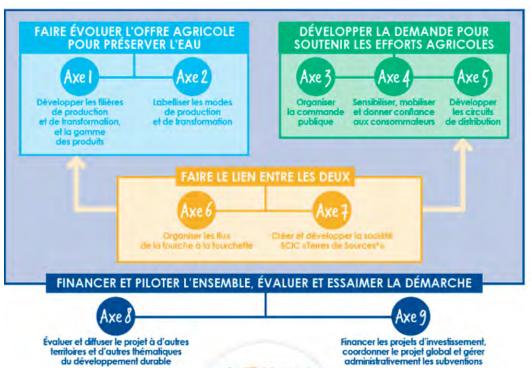
En réponse à la dégradation de la qualité des eaux, le syndicat a mis en œuvre depuis plus de 20 ans une politique ambitieuse de protection qui a conduit à une nette amélioration. Depuis, face à la stagnation de cette amélioration, la CEBR a souhaité réactiver la dynamique en répondant à une remarque souvent formulée par les agriculteurs : « je fais des efforts pour protéger l'eau, et pourtant je vends mon lait / ma viande au même prix que mon voisin qui n'a pas changé ses pratiques ».

#### UN LABEL LOCAL

Le partenariat développé avec la profession agricole et les représentants de consommateurs a abouti à chercher à agir de façon complémentaire sur la demande, pour utiliser le levier économique du marché.



Cette approche est fondée sur l'idée de développer une économie locale, qui mobilise les habitants et les acheteurs publics, en les sensibilisant à l'achat des produits agroalimentaires d'exploitations agricoles locales engagées pour la protection de la ressource en eau. C'est le sens du programme et du label TERRES DE SOURCES®.



Objectifs du programme
Terre de Source

#### LE MARCHÉ PUBLIC

La CEBR, Rennes Métropole et la Ville de Rennes ont organisé un marché public de prestation de services pour la protection de l'eau ou de l'air, à travers la production de denrées alimentaires.

Deux marchés publics de restauration scolaire ont concrétisé cette innovation: l'un avec la Ville de Rennes en 2015, l'autre avec 15 communes de la métropole rennaise en 2018. Trois exploitations agricoles, puis vingt ont été accompagnées pour répondre à ces marchés publics, individuellement ou avec leur coopérative et l'industriel transformateur. Le 3ème marché public sera attribué en fin d'année 2022. Le groupement de commande regroupe 62 communes, 3 syndicats d'eau et 7 EPCI. Il est attendu une réponse de la part de 110 à 130 exploitations agricoles.

Complémentairement, le label TERRES DE SOURCES® propose des produits agricoles locaux de qualité rémunérateurs pour les producteurs. Les produits sont vendus chez les artisans boulangers / bouchers, mais aussi les supermarchés ou dans les restaurants. Actuellement 8 boulangeries de Rennes et la région rennaises vendent des baguettes Terres de Sources ; des galettes de blé noirs Terres de Sources viennent enrichir l'offre de plusieurs crêperies sur Rennes, Dinard et Saint Malo, ou investissent les linéaires de GMS locales ; d'autres sont vendues, lors de manifestations ou évènements sportifs.

#### IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIÈRES

Le développement de Terres de Sources passe par la forte adhésion des agriculteurs ; les agriculteurs en vente directe ont été les premiers à adhérer à Terres de Sources, mais tous les agriculteurs ne sont pas enclins à travailler en relation avec du public. De plus les volumes de produits peuvent s'avérer limités. Le développement de productions en filières est une réponse à ce besoin.

L'émergence et la construction des filières passe par la constitution d'un groupe d'agriculteurs qui a envie de travailler ensemble. Afin de leur permettre de garder la main sur la filière et son organisation, ce sont eux qui, dans le cadre d'un accompagnement technique, vont rechercher, échanger, négocier avec les opérateurs avals : organisme stockeurs, moulin, transformateurs ...

Les valeurs du développement des filières Terres de Sources reposent sur :

- Une démarche collective basée sur la confiance et la transparence ;
- Une démarche ouverte et le souci permanent d'intégrer de nouveaux opérateurs ;
- ≥ Une juste répartition de la valeur ajoutée entre tous les acteurs économiques ;
- ≥ La confidentialité des échanges et des données partagées.

Chaque filière s'organise dans sa globalité avec :

- L'adoption d'un cahier des charges spécifique à chaque filière;
- La fixation annuelle des volumes selon les possibilités de production / de transformation / des débouchés;
- La co-construction de la décomposition du prix;
- La gestion des flux physiques de matière et des flux financiers (paiements).

Après l'émergence des premières filières initiatrices de la démarche, comme le blé, le sarrasin ou le porc sur paille, d'autres filières démarrent. C'est le cas des légumineuses et du quinoa, des légumes préparés en 4° gamme. D'autres enfin émergent et vont se concrétiser dans les prochains mois. C'est le cas d'une filière orge/bière

Promouvoir le label et au-delà, le programme Terres de Sources, c'est soutenir ce projet et encourager les producteurs dans leurs efforts.

Dernier maillon des filières, c'est le citoyen/consommateur qui de fait, détient les clés du succès, en acceptant de payer un peu plus cher leurs produits. C'est le sens de nombreuses actions d'accompagnement auprès des habitants du territoire, mais aussi de communication et d'argumentation portées par la Collectivité. Un effort important et constant dans la durée.



#### FAVORISER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE : LE SCÉNARIO AFTERRES 2050

Le travail collectif réalisé en 2018, avec la déclinaison sur le territoire du bassin Rennais du scénario Afterres 2050 élaboré par l'association Solagro, a conduit à définir une ambition pour le territoire : améliorer les critères de qualité des eaux en nitrates et pesticides respectivement de 50% et 75%, et d'ici 2028 labelliser 25% des exploitations agricoles du territoire (750), atteindre 25% de taux de notoriété de la démarche Terres de Sources parmi les habitants, et essaimer le projet sur au moins 4 autres territoires.

Pour en savoir plus :

Magali GRAND - Eau du Bassin Rennais - mgrand@ebr-collectivite.fr

Crédit photo et illustrations : Eau du Bassin Rennais Le site internet du projet : <a href="https://terresdesources.fr/">https://terresdesources.fr/</a>

Le film de présentation de la filière sarrasin : <a href="https://youtu.be/nvZ1DNpEJ3s">https://youtu.be/nvZ1DNpEJ3s</a>

# D'UNE RÉFLEXION LOCALE SUR LES SEMENCES PAYSANNES À LA DÉMARCHE COMMERCIALE GRAINES DE L'AIN

CLAUDINE PITIOT-BECHE
ADEAR DE L'AIN (01)

#### Qui est ce que le collectif Graines de l'Ain ?

GRAINES DE L'AIN est un collectif d'agriculteurs de l'Ain qui expérimentent depuis 2014 des blés anciens et de pays avec de multiples objectifs : conservation d'un patrimoine génétique diversifié, identité du territoire, valorisation locale, qualité des produits, autonomie semencière.

Le projet se situe dans la partie ouest de l'Ain (Bresse, Dombes et Val de Saône). Une quinzaine d'agriculteurs participent au projet et expérimentent les blés anciens sur leurs fermes dont :

- ≥ 6 paysans boulangers qui valorisent le blé en farine puis en pain qu'ils vendent en direct sur le territoire;
- ≥ 1 éleveur de volailles qui nourrit ses animaux avec les blés produits;
- ≥ 7 fermes dont les profils sont variés (céréaliers ou polyculteurs éleveurs) qui ne valorisent pas le blé directement sur la ferme et qui ont souhaité se réunir pour construire une filière courte, avec stockage, transformation, mouture du blé et commercialisation en local à des boulangers ou des magasins.

#### LE PROJET DE GRAINES DE L'AIN

Le projet comporte plusieurs axes :

- Expérimenter collectivement des variétés anciennes de blé, agronomiquement et en panification, sur le territoire de l'Ain. A l'avenir tester aussi d'autres semences paysannes;
- Gérer collectivement les semences et leur destination ;
- ≥ Valoriser localement via la construction d'un outil de transformation adapté et d'une filière courte (pour les agriculteurs qui n'ont pas de valorisation à la ferme).

Les objectifs sont nombreux :

**Ecologiquement**: conserver la biodiversité génétique (semences paysannes), adapter sa production à son terroir, préserver l'environnement et la qualité de l'eau, rusticité des semences.

Les actions de Graines de l'Ain ne sont pas directement orientées sur la qualité de l'eau, mais ont de fait un impact positif sur cet aspect à plusieurs niveaux. Tous les membres de Graines de l'Ain sont en agriculture biologique. Ils ont l'ambition qu'en créant de l'autonomie et une filière, d'autres agriculteurs souhaitent les rejoindre et initient un changement de pratiques sur leur ferme. Certains engagent des démarches plus ciblées puisqu'un agriculteur est sur l'aire de captage de Bour-en-Bresse et 2 se sont engagés dans des PSE. Enfin, les aspects techniques autour de la fertilité des sols (couverts végétaux l'hiver, non-labour, fertilisation...) ont également un impact sur la qualité de l'eau.

- **Economiquement**: valoriser sa production en filière courte et localement, être autonome en semence, produit du terroir qui dynamise un territoire;
- Socialement : construire une démarche collective de gestion des semences et de commercialisation, promouvoir l'identité du territoire, vendre localement, offrir un produit de qualité
- Santé : qualités nutritionnelles des produits (mode de production et mouture meule de pierre), meilleure digestibilité.

#### LE PROJET DE FILIÈRE COURTE

7 agriculteurs se sont regroupés pour transformer collectivement leur blé en farine et proposer à la vente une farine de blés anciens, bio et locale, sur meule de pierre.

La meunerie a été construite sur la ferme Biodélices à St-Julien-Sur-Veyle qui participe au projet. Des chantiers collectifs ont eu lieu, mais les investissements sont portés par l'agriculteur qui la met à disposition du projet. Cette meunerie pourra accueillir provisoirement le projet jusqu'à 100T de blé. Ensuite, le groupe devra trouver un lieu plus adapté et construire sa meunerie.

Cette étape transitoire permet au groupe de démarrer l'activité et de se tester sur différents aspects : la production, la mouture, la fixation des prix, la gouvernance et la répartition du travail, la recherche de débouchés, la structuration ...

#### LES CHIFFRES EN 2022

- ≥ 2020 : 18 T de farine commercialisées sur 10 mois, 50 T de blés récoltées en juillet, 53 ha semés en octobre, 45 000 € de chiffre d'affaires ;
- 2021 : 35 T de farine commercialisées sur 1 an, 100 T de blés récoltées en juillet, 60 ha semés en octobre, 95 000 € de chiffre d'affaires ;
- Les prévisions en 2022 : 60 T de farine à commercialiser, 110 T de blés récoltées en juillet.







Pour en savoir plus :

Claudin PITIOT-BECHE - ADEAR 01 - grainesdelain@addear01.fr

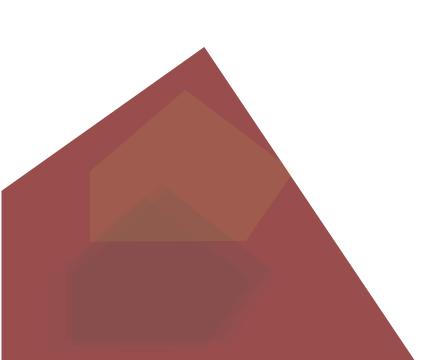
Crédit photo et illustrations: ADEAR 01

Site internet: https://adear01.wixsite.com/graines-de-l-ain

# L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE VIANDE TERRITORIALISÉE POUR VALORISER LES PRAIRIES NATURELLES DU CÉZALLIER

DAVID OLAGNOL - SIGAL (15)

YANN GRANGEON - HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ (15)



#### CONTEXTE

Le projet, qui est à un stade encore précoce, est conduit à l'échelle du Cézallier, un plateau volcanique situé entre les Monts du Puy-de-Dôme et les Monts du Cantal. Il débute à l'intersection de deux territoires, dans le département du Cantal :

- Le Bassin Versant de l'Alagnon, comprenant 18 000 habitants sur 1000 km², s'étend sur 3 départements et 5 intercommunalités
- ≥ Hautes Terres Communauté, intercommunalité largement majoritaire sur le bassin versant (à hauteur de 60% du BV), possède à l'inverse 73% de sa surface sur le bassin de l'Alagnon Cette communauté de communes du Nord-Est Cantal, de 35 communes, située en zone de moyenne montagne, compte 11 600 habitants sur une superficie de 900 km².

L'état des masses d'eau suit un gradient de dégradation d'ouest en est. Par ailleurs, la part de prairies naturelles diminue d'ouest en est.

Dans ces deux territoires, l'agriculture est principalement orientée vers l'élevage bovin, allaitant et lait. L'élevage est principalement basé sur les prairies naturelles, qui représentent plus de 85% du territoire de Hautes Terres Communauté et près de 80 % du bassin versant de l'Alagnon. Ces prairies naturelles, qui peuvent être riches en biodiversité, permettent de préserver la qualité de l'eau, et également de stocker du carbone organique, et de façonner les paysages. Cependant, elles sont aujourd'hui trop peu valorisées et menacées (sécheresses, pullulations de campagnols terrestres, intensification en lien avec l'autonomie fourragère ... ). En filière lait, les 5 AOP auvergnates sont présentes toute ou en partie sur le territoire, mais sont parfois peu rémunératrices. En filière allaitante, malgré la présence de labels rouges (Salers et Bœuf Fermier Aubrac), 75% des bovins sont exportés sous forme de broutards hors du territoire, entraînant une perte de valeur ajoutée pour les éleveurs du territoire.

Pour favoriser le maintien d'une diversité de prairies naturelles et par ce biais la préservation de la qualité de l'eau, le Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL) a mis en œuvre plusieurs actions au sein de son Contrat Territorial Vert et Bleu : MAEC orientées vers les prairies naturelles, concours des prairies fleuries ... et a participé au projet de récolte de semences locales de prairies naturelles porté par Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté. Le besoin de valoriser économiquement les pratiques de préservation et de gestion en faveur de la biodiversité des prairies naturelles a émergé.

De plus, la rénovation d'un abattoir et la construction d'un atelier de découpe en régie municipale à Hautes Terres Communauté, des éléments de contexte politique (lois EGAlim, Climat et Résilience, PAC 2023, ...) et sociétaux (baisse de la consommation de viande. demande pour des animaux élevés à l'herbe et de manière « naturelle ») ont encouragé Hautes Terres Communauté à accompagner un groupe d'éleveurs du Cézallier à structurer une filière viande pour valoriser leurs prairies naturelles. Ce projet s'inscrit comme une action pilote du Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) porté par la communauté de communes et de son projet de territoire.



# LE PROJET DE FILIÈRE TERRITORIALISÉE : VERS UN PRODUIT À HAUTES VALEURS AJOUTÉES ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

L'ambition du projet est de créer une filière qui permette de :

- Faire naître, grandir, engraisser les bovins en maximisant la part d'herbe de prairies naturelles (pâturage, foin) dans leur ration :
- Les abattre et les transformer sur le territoire;
- ≥ Valoriser ce travail de la prairie à l'assiette via un cahier des charges qui prenne en compte : la richesse des prairies naturelles, les savoir-faire ancestraux ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la « fourche à la fourchette » : producteurs, abattoir, grossistes, bouchers, restaurants, etc. sur le territoire et dans les bassins de consommation métropolitains à proximité (Clermont, Lyon, Paris, Montpellier, ...).

Afin d'associer un maximum de compétences à la construction, ce projet est mené en collaboration étroite avec plusieurs partenaires :

- Le SIGAL accompagne le projet de manière étroite pour prendre en compte les enjeux environnementaux, en particulier la préservation de la qualité de l'eau;
- ≥ La Chambre d'agriculture du Cantal accompagne les éleveurs sur le volet technicoéconomique;
- Le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) travaille sur la prise en compte de la biodiversité floristique des prairies dans le cahier des charges de la filière;
- L'ADAPA sur l'engraissement à l'herbe :
- L'INRAE sur la pluralité des dimensions du projet en lien avec les expérimentations menées à l'Herbipôle de Laqueuille.

Plusieurs étapes ont été menées depuis le démarrage du projet en septembre 2021 :

- La constitution et la fédération du groupe d'éleveurs pour les accompagner à travailler à ensemble et à identifier ce qui les rassemble (l'élevage allaitant et la prairie naturelle!);
- ▶ Une étude auprès de l'abattoir local et des acteurs de l'aval du territoire (bouchers, GMS, restaurants, cantines, ...) sur les attentes en termes de pratiques agricoles, d'approvisionnement et de qualité de la viande;
- Un benchmark de filières existantes, en particulier de l'AOP Fin Gras du Mézenc où la communauté de communes, le SIGAL et le groupe d'éleveurs se sont rendus lors d'un voyage d'études;
- Une journée technique auprès des éleveurs sur l'engraissement à l'herbe de prairies naturelles avec les interventions du CBNMC et de l'INRAE.



Dans les mois à venir, les chantiers portent sur :

- La création de l'association d'éleveurs pour qu'ils puissent défendre une parole commune, s'organiser et communiquer sur leurs produits;
- La construction du cahier des charges et la mise en œuvre de premiers tests de production en suivant différents indicateurs (qualité de la viande, impacts environnementaux : bilans apparents azotés et carbone, évaluation économique, ...);
- La valorisation des pratiques retenues en s'appuyant sur des spécificités territoriales afin de trouver des premiers débouchés.

À long terme, l'ambition est de créer une réelle reconnaissance de l'identité différenciante de cette filière pour promouvoir l'élevage et le territoire, développer les débouchés afin que la filière bénéficie à un nombre important d'éleveurs de la zone pour permettre de maintenir l'activité agricole et d'impacter positivement les pratiques agricoles du territoire.

Pour en savoir plus :

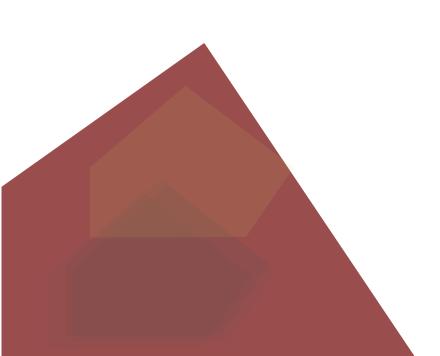
David OLAGNOL - SIGAL - agriculture@sigal-alagnon.fr

Yann GRANGEON - Hautes Terres Communauté - <u>agriculture@hautesterres.fr</u>

Crédit photo et illustrations : SIGAL & HTC

LE CHOIX DE LA VALLÉE DE LA VANNE D'ORIENTER SON ACTION PRINCIPALEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MARION PAVY ET ALICE DEMOLDER-BILHOT EAU DE PARIS (89)



#### CONTEXTE

Eau de Paris, régie municipale eau potable de la Ville de Paris, gère la production d'eau pour les Parisiens depuis la préservation des territoires d'alimentation des captages jusqu'au robinet. Sur 4 territoires pilotes, une animation interne est mise en place depuis de nombreuses années pour intervenir auprès des agriculteurs, principalement en grandes cultures.

Différentes mesures sont proposées pour aider à la transition des systèmes agricoles afin de réduire l'usage des intrants jusqu'à l'agriculture biologique. Un Paiement pour Service Environnemental (PSE) est également proposé sur ces territoires pilotes depuis 2020.



Bilan 2021 du PSE sur les 4 territoires pilotes avec une animation interne (dont la Vallée de La Vanne).

#### LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES DURABLES

Les actions d'Eau de Paris vont aussi dans le sens du développement de filières agricoles durables longues et courtes (<u>voir film</u>). Eau de Paris appuie en effet le développement des filières et débouchés afin de conforter économiquement les systèmes agricoles durables (agriculture biologique, élevage à l'herbe, système de cultures avec peu d'intrants chimiques). Il s'agit d'un appui technique, financier et politique :

- Etude de marché pour caractériser l'offre, la demande et les investissements nécessaires ;
- Etude consommateur en local et à Paris;
- Appui au développement des structures commerciales d'agriculture bio du territoire.

#### LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Sur l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de la Vallée de la Vanne, l'animation "protection de la ressource", mise en place en 2008, est uniquement tournée vers le développement de l'Agriculture Biologique (conseil technique, réglementaires, formations ...). En 2021, l'agriculture biologique y est assez présente (26% de la SAU contre 1% en 2008).



Un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) s'est créé en 2016 sur ce territoire et réuni aujourd'hui environ 20 agriculteurs. Ce groupe, animé par Bio Bourgogne (poste financé par Eau de Paris et AESN) est un lieu d'échanges et de travail sur le développement de filières pour pérenniser les systèmes bio de ces AAC.

À partir de l'Assemblée Générale, un planning d'actions est défini sur l'année. À travers ce collectif, Terres du Pays d'Othe est né en 2018. Le souhait de cette association a été la mise en place d'un outil de transformation sur le territoire des céréales et oléagineux produits en farine, pâtes et huiles afin de proposer aux agriculteurs de vendre en direct à la restauration collective locale et parisienne ainsi qu'au détail.



Pour en savoir plus .

Marion PAVY - Eau de Paris - marion.pavy@eaudeparis.fr

Alice DEMOLDER-BILHOT - Eau de Paris - alice.demolder\_bilhot@eaudeparis.fr

Crédit photo et illustrations: Eau de Paris

Film "Développer des filières agricoles durables pour protéger l'eau "- <a href="https://www.youtube.com/watch?v=zifzOKIVwIA">https://www.youtube.com/watch?v=zifzOKIVwIA</a>

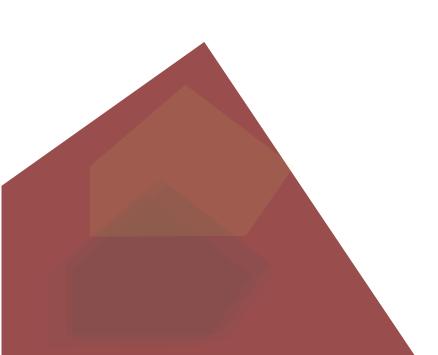
Article sur le cas de la vallée de la Vanne et de la ville de Paris : Audrey Vincent et Philippe Fleury, « Reconquérir la qualité de l'eau potable par le développement de l'agriculture biologique et de systèmes alimentaires dédiés », EchoGéo, 57 | 2021, <a href="http://journals.openedition.org/echoqeo/22457">http://journals.openedition.org/echoqeo/22457</a>

Territoire bio: <a href="https://territoiresbio.fr/decouvrez-leurs-experiences/">https://territoiresbio.fr/decouvrez-leurs-experiences/</a> eau-de-paris-aac-des-sources-de-la-vallee-de-la-vanne/

# PROJET AGROÉCOLOGIE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE (ARC): BILAN ET PERSPECTIVES

#### MARGUERITE DE LAVERNETTE

MÉTROPOLE DE LYON (69)



#### GENÈSE DU PROJET (2016-2018)

En 2016, la métropole de Lyon a engagé plusieurs démarches - feuille de route sur l'introduction de produits de qualité dans la restauration scolaire et lancement d'un PAEC sur l'enjeu Eau dans l'Est lyonnais - qui convergent vers la mise en place d'une filière d'approvisionnement de la restauration collective valorisant les productions d'une céréaliculture locale ayant choisi d'adopter de nouvelles pratiques agricoles relevant de l'agroécologie.

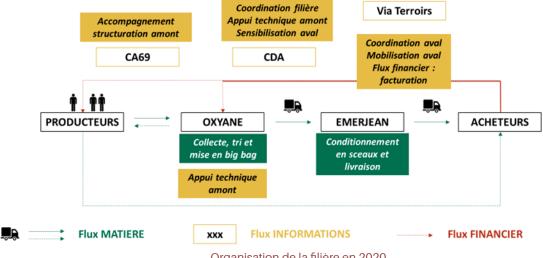
C'est ainsi que démarre le projet ARC, projet multi-partenarial et transversal, visant à produire des légumineuses dans l'Est Lyonnais et les cuisiner dans les collèges de la Métropole de Lyon. Cette démarche répond aux enjeux :

- Préserver la qualité de l'eau potable
- Approvisionner localement la restauration collective
- Introduire plus de protéines végétales dans les cantines
- Diversifier les rotations céréalières et réduire les intrants.

Un cahier des charges est produit avec l'appui de plusieurs partenaires, dans l'idée de le faire reconnaitre dans les marchés publics. Les premiers essais sont réalisés avec un collectif de 5 agriculteurs, qui ont introduit une légumineuse dans leur système : la lentille verte. Cette nouvelle production, à destination de l'alimentation humaine, ne demande pas de fertilisation azotée et leur a permis d'allonger leur rotation, l'un des leviers de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

# DE L'EXPÉRIMENTATION AU DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE LENTILLE VERTE (2018-2020)

La poursuite de l'accompagnement des producteurs, leur motivation, et les essais en cuisine centrale ont convaincu les acteurs de la restauration collective à se lancer dans l'aventure de l'approvisionnement local. La production est passée de 3 T de lentilles en 2018 à 10 T livrées en 2020.



Organisation de la filière en 2020

Le cahier des charges local n'étant pas à court terme intégrable dans les critères des marchés publics gérant la restauration collective sur la Métropole (démarche de construction du projet alimentaire de territoire en cours, pas de maitrise sur le groupement d'achat des collèges en régie ...), les parties prenantes ont préféré s'engager vers la certification HVE, déjà reconnue au niveau national et qui apporte une reconnaissance de l'ensemble de l'exploitation.

À partir de 2020, le projet prend de l'ampleur : concertation sur le prix de vente et les marges, conditionnement et livraison, communication autour du projet, accompagnement des producteurs vers la HVE, etc.

Toutefois, les commandes sont encore en gré à gré - hors marchés publics et le contexte Covid entraine des difficultés, auxquels s'ajoute une année de mauvais rendements pour les légumes secs. L'élection d'un nouvel exécutif métropolitain fixe les nouvelles priorités politiques vers le développement de l'agriculture biologique (avec 100% de produits bio dans les collèges), ce qui requiert une évolution du projet ARC vers la bio.

# DES LENTILLES LOCALES DANS VOS ASSIETTES Dans le Grand Lyon : CONSOMMATEURS DES LENTILLES TRI DES LENTILLES

#### LES ÉVOLUTIONS DU PROJET (2021-2022)

Après diagnostic et analyse de la filière en place, le projet prend acte du manque de perspectives et s'oriente vers un nouveau modèle. Les objectifs sont de structurer une filière grandes cultures pour le marché local avec des agriculteurs bio, de diversifier les produits avec des productions moins risquées (approche à la rotation plutôt qu'à la culture), de se structurer autour d'un opérateur économique capable d'assurer plusieurs étapes pour éviter la superposition des coûts, et de regrouper l'offre pour atteindre un seuil de rentabilité.

La Métropole confie alors à la Chambre d'agriculture début 2022 le soin d'étudier les perspectives de développement de telles filières bio intermédiaires de proximité avec le groupe bio du GEDA de l'Ozon (17 producteurs bio). L'arrivée sur le territoire d'un nouvel acteur à la recherche d'approvisionnement bio local en céréales et légumineuses pour installer une meunerie bio, permet au projet de trouver rapidement un point d'ancrage et de créer une collaboration fructueuse entre le groupe de céréaliers bio du GEDA et cet acteur économique motivé, MOLINAE.

Ce sont d'ores et déjà 200 T de blé qui seront livrées cette année à MOLINAE par le groupe, et ce n'est que le début, car les besoins de la meunerie vont aller croissant! Et la meunerie est également intéressée pour travailler sur des variétés anciennes, diversifier les types de céréales, développer la farine de légumineuses, etc. Le groupe va poursuivre sa structuration en collectif cet automne, afin de pouvoir répondre ensemble aux différents besoins de la meunerie.

De nouvelles perspectives bien enthousiasmantes! Affaire à suivre ...

Pour en savoir plus .

Marguerite DE LAVERNETTE - Métropole de Lyon - <u>mdelavernette@grandlyon.com</u>

Crédit illustrations: Métropole de Lyon

#### LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	Prénom	Structure	Fonction	CP	Ville
ALCOUFFE	Sylvie	SMVVA	Animatrice agro-environnement	63450	Saint-Saturnin
BADIOU	Valérie	EPL	Animatrice SAGE Loire amont	43000	Le Puy-en-Velay
BEJOT	Cédric	EPTB Saône et Doubs			
BELLIER	Yohan	SRDCBS	Stagiaire	01400	Châtillon sur Chalaronne
BEYSSAC	Yohan	CC Miribel et du Plateau	Technicien eau-assainissement	01700	Miribel
BLANCHER	Philippe		Enseignant - Consultant	69230	Saint-Genis-Laval
BOISSIEUX	Yannick	SRDCBS	Animateur agricole	01400	Châtillon sur Chalaronne
BOISSIEUX	Tallilick	ЭИЛСВЭ		01400	Chaumon sur Chalaronne
BORGES	Valentin	Chambre d'Agriculture - Université Lyon 2	Stagiaire	21110	Breteniere
BOURSE	Arnaud	Syndicat du Haut-Rhône	Chargé de mission	73170	Yenne
BOUVILLE	Florence	Métropole de Lyon	Stagiaire Plan Bio et PAEC	69003	Lyon
BUENERD	Thomas	EPAGE de la Bourbre	Animateur de captages prioritaires	38110	Saint-Victor-de-Cessieu
			Chargée de mission agriculture et		
CASTILLO	Laura	ARCHE Agglo	alimentation	07305	Tournon sur Rhône
CAZERGUE	Bénédicte	CEN 73	Chargée de mission animation et contractualisations territoriales	73170	Le Bourget du Lac
CHAMPAULT	Mathieu	SAGE Est lyonnais- Rhône	Responsable de mission SAGE	69003	Lyon
CHARBONNEL	Aurélie	CEN 73	Chargée de mission scientifique et animation territoriale	73170	Le Bourget du Lac
CHAUMONT	Emilie	Grand Bourg Agglomération	Chargée de mission Eau & Agriculture	01000	Bourg-en-Bresse
СОМЕТ	Claude	Syndicat du Haut-Rhône	Présidente	73170	Yenne
DAVID	Chloé	SCE		69500	Bron
DE LAVERNETTE	Marguerite	Métropole de Lyon	Chargée de mission agriculture	69003	Lyon
DEGACHE	Anaé	CC de la Dombes	Chargée de mission Agroécologie/PSE	01400	Châtillon-sur-Chalaronne
DELATTRE	Ophélie	SAGE Est lyonnais-	Chargée de mission SAGE	69003	Lyon
	Alice	Rhône Eau de Paris	Chargée de missions agriculture et	89100	Maillot
DEMOLDER-BILHOT	Alice	Lau de Falis	territoire	89100	Ivialilot
DI FONZO	Léa	CC Saône-Beaujolais	Chargée de mission agriculture et alimentation / Cheffe de projet PAT / PSE	69823	Belleville-en-Beaujolais
DOMINJON	Solène	Agence de l'Eau RMC	Chargée d'intervention agriculture	69007	Lyon
DUGLEUX	Elise	Agence de l'eau RMC	Chef de service territorial - Délégation de	69007	
D. II. 4 O. 1. T		10015 1	Lyon	07005	T 01.0
DUMONT	Julien	ARCHE Agglo	Responsable service rivières	07305	Tournon sur Rhône
EVAUX	Cécile	DREAL AuRA	Chargée de mission pollutions diffuses	63000	Clermont-Ferrand
FARRE	Eric	Chambre d'Agriculture du Rhône	Responsable Equipe Agronomie Environnement et Energie	69890	La Tour de Salvagny
FAURE	Delphine	Vienne Condrieu Agglomération	Chargée de mission agriculture	38200	Vienne
FEDRIGO	Gaelle	Département de la Drôme	Animatrice démarches agricoles - SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence	26000	Valence
FLEURENT	Dominique	TERACTEM	Chargé de mission environnement	74000	Annecy
ORCIONE	Théodore	SMRB (stagiaire)	Stagiaire	7.300	
FRANCAIS	Jean-Charles	Département de l'Isère	Chef de service eau et territoires	38000	Grenoble
GANIER	Perrine	ARRA <sup>2</sup>		38000	Grenoble
GARCIA	Camille	SYRIBT	Stagiaire  Chargée de mission Gestion quantitative	69006	Lyon
		Syndicat des Eaux			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
GAULLIER	Celine	Valloire Galaure	Animatrice captages prioritaires	26140	Anneyron
GAUMOND	Anne-Sophie	SMAELT	Directrice - Animatrice de CT	42110	Feurs
GINSBURGER	Charlotte	CC Saône Beaujolais	Responsable service eau et assainissement	69220	Belleville-en-Beaujolais
GIRAUD	Quentin	Métropole de Lyon	Ingénieur Ressources en eau potable	69003	Lyon

NOM	Prénom	Structure	Fonction	CP	Ville
GORRE-MATILLON	Stéphanie	Université Paris Dauphine	Etudiante Master Développement Durable et Organisations	69160	Tassin
GOYFFON	Emilie	Grand Bourg Agglomération	Responsable service Eau Potable	01000	Bourg-en-Bresse
GRAND	Magali	Eau du Bassin Rennais	Responsable Pôle Protection des Ressources	35000	Rennes
GRANGEON	Yann	Hautes Terres Communauté	Chargé de mission agriculture et alimentation	15300	Murat
GRANGER	Sylvain	SIRRA / Bièvre Isère	Animateur captage prioritaire	38440	St Jean de Bournay
GUICHARD	Camille	OFB	rummatear captage prioritaire	34070	Montpellier
HOMETTE	Etienne	SCE		69500	Bron
HUCLIN	Adeline	SMAD des Combrailles	Animatrice CT Sioule Andelot	63230	Saint gervais d'auvergne
HUGUES	Anne	Valence Romans Agglo	Cheffe de projet	26000	Valence
ANDRAU	Laura	ARRA <sup>2</sup>	Assistance administrative	38000	Grenoble
IOUANNEAU	Julien	Vienne Condrieu Agglomération	Technicien chargé de la préservation et de la sécurisation de la ressource en eau	38200	Vienne
IUAN	Guillaume	OFB - AgroParisTech Innovation	Chargé de mission Centre de ressources Captages	34070	Montpellier
AGOUTTE	Anne-Marie	CAPI	Chargée de mission agriculture	38081	L'Isle d'Abeau
AGREVOL	Justine	SIMA COISE	Animatrice eau et agriculture	42330	Saint-Galmier
AYES	Romain	EPAGE Loire Lignon	Animateur agricole	43190	Tence
ESNE-SEFTEN	Pauline	Chambre d'Agriculture AuRA	Stagiaire	69006	Lyon
.OESEL	Renaud	Biosphères	Chargé de filières AE (Stagiaire)	01500	Ambérieu
MANHES	Léa	Saint-Flour Communauté	Animatrice du contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère	15100	Saint-Flour
MARCHAL	Caroline	Département de l'Isère	Chargée de mission	38000	Grenoble
MARTIN	Claire	SIE Bas Roubion Citelle	Animatrice captage	26450	Cléon d'Andran
MAYNARD	Margaux	Agglo. Villefranche	Chef de projet eau et assainissement	69400	Villefranche sur Saône
MORLAT	Laetitia	Contrechamp	Chargée d'études en gestion de l'eau	69001	Lyon
OLAGNOL	David	SIGAL	Animateur agro-environnement	15500	Massiac
PASCAL	Violaine	SYMBHI	Technicienne de rivières	38000	Grenoble
PATISSIER	Alice	SMR Beaujolais	Chargée de mission Qualité de l'eau	69220	Lancié
PAVY	Marion	Eau de Paris	Responsable pôle Agriculture et Territoire du service Protection de la Ressource et	77690	Montigny-sur-loing
DITIOT DECHE	Clauding	ADDEAR01	Biodiversité	01000	Pourg on Proces
PITIOT-BECHE	Claudine	ADDEAR01	Animatrice	01000	Bourg-en-Bresse
PRINGAULT	Helene	Agence de l'Eau RMC	Expert agriculture et environnement	69007	Lyon
QUEROL	Rémi	SIRRA	Chargé de mission agroenvironnement  Etudiant MS ACTERRA / Apprenti Plan	38440	Saint-Jean-de-Bournay
RABU	Florent	Ville de Paris	Alimentation Durable	75013	Paris
REGRAGUI	Karen	EPTB Saône & Doubs	Chargée de mission captages prioritaires	71000	Macon
SENEE	Solène	ARRA <sup>2</sup>	Animatrice réseau Quali-EAuRA	38000	Grenoble
TISSOT	Marjorie	Loire Forez Agglomération	Animatrice captages prioritaires	42600	Montbrison
/ALDELFENER	Maurane	Métropole de Lyon	Chef de projet cycle de l'eau	69003	Lyon
VAN DER PLUIJM VILLEMAGNE	Philip Jordi	Novabiom Saint-Etienne	R&D et Technicien Miscanthus  Chargée de mission PGRE	42000	Saint-Etienne
VINCENT	Audrey	Métropole ISARA	Chargée de recherche et d'enseignement	69007	Lyon
ZANTE	Sandrine	CC Balcons du Dauphiné	Chef de projet agriculture	38510	Arandon-Passins

L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1500 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences.

Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA<sup>2</sup> organise régulièrement des journées techniques d'information et d'échange.

Ces actes proposent une synthèse de la journée « Développer des filières agricoles exemplaires pour préserver la qualité des eaux » organisée le jeudi 23 juin 2022 à Givors (69).

